



REPUBLIQUE FRANÇAISE

Nombre de délégués
en exercice : 55

DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL

SEANCE DU 02 FEVRIER 2025

A la suite d'une convocation du lundi 21 janvier 2026, les membres du Comité syndical du Sydème se sont réunis au siège administratif sis 1 rue Jacques Callot à MORSBACH, le lundi 02 février 2026 à 17h sous la présidence de Monsieur Roland ROTH, Président du Sydème.

✓ **Etaient présents : 31**

Mesdames, Messieurs Roland ROTH, Philippe SCHUTZ, Mireille CINQUALBRE, Jean-Claude HEHN, Jean-Paul HILPERT, Jean-Luc JEHIN, Grégoire LEININGER, Hubert BOURING, Dominique LIMBACH, Freddy LITTY, Joël NIEDERLAENDER, Salvatore COSCARELLA, Antoine FRANKE, Pascal HELFENSTEIN, Jean MEKETYN, Bernard TREUVELOT, Roselyne DA SOLLER, Luc BALLASSE, Gérard THIEL, Francis SCHORUNG, Jean-Jacques WURSTEISEN, Dominique SCHOULLER, André DUPPRE, Simone RAMSAIER, Pierre THIL, Christian CLEMENT, Jean-Claude HUBERT, Joël ROMANG, Serge STEBLER,

- Dont représentés par son suppléant :

Monsieur Gilbert SCHUH est représenté par Eliane JACQUES, Madame Ginette MAGRAS est représentée par André ISLER.

✓ **Excusés ayant donné procuration : 3**

Madame, Messieurs Cyrille FETIQUE a donné procuration à Roland ROTH, Etienne HOFFERT a donné procuration à Luc BALLASSE, Salvatore FIORETTO a donné procuration à Pierre THIL.

✓ **Excusés : 10**

Madame, Messieurs, Germain DERUDDER, Chantal PLATTE, Laurent MENIERE, René STEINER, Gabriel WALKOWIAK, Gabriel GLATH, Jean-Louis SCHEUER, Marc FRIEDRICH, Francois GATTI, Roland GLODEN,

✓ **Absents : 11**

Mesdames, Messieurs, Alexandre CASSARO, Sabrina HASSINGER, Durkut CAN, Bernard CLAVE, Jean-Luc LUTZ, Bernard COLBUS, Emmanuel THIRY, Bernard PETRY, Jean-Paul TINNES, Cathia HEIM, David SUCK.

02. FINANCES

OBJET : AFFECTATION ANTICIPEE DU RESULTAT 2025

Le Comité syndical,

Considérant le déficit d'exploitation prévisionnel de l'exercice 2025 d'un montant de 407 566,91€,

Considérant l'excédent d'exploitation reporté d'un montant de 5 487 853,28€,

Considérant dès lors que le résultat d'exploitation prévisionnel cumulé 2025 est excédentaire de 5 080 286,37€.

Considérant que le résultat d'investissement prévisionnel cumulé 2025 est excédentaire de 2 774 550,06€, et que celui-ci reste excédentaire de 286 452,40€ en tenant compte des restes à réaliser,

Vu l'avis favorable des membres du Bureau et de la Commission finances réunis le 19 janvier 2026.

ENTENDU le rapport du Président ROTH ;

Délibère par :

34 voix pour,
0 voix contre,
0 abstention.

Décide

- De reporter en section d'exploitation l'excédent d'exploitation prévisionnel cumulé de l'exercice 2025 d'un montant de 5 080 286,37€.

La délibération est adoptée à l'unanimité

Fait à MORSBACH, le 02 février 2026

Roland ROTH,
Président

Certifiée exécutoire par le Directeur général des services, Jean-Philippe SIEBERT :
Compte tenu de la publication de la délibération,
Et de la transmission en Sous-Préfecture le

13 FEV. 2026